

Crue de la Marne : la vanne de Saint-Maur enclenchée

Vingt ans que ce n'était pas arrivé. À Joinville-le-Pont, le mécanisme a été mis en route samedi soir afin de faire baisser le niveau de l'eau dans la boucle de Saint-Maur-des-Fossés.

JOINVILLE-LE-PONT

PAR SYLVAIN DELEUZE

UNE PREMIÈRE en vingt ans. À 20 heures, samedi, la vanne clapet du canal Joinville-Saint-Maur a été enclenchée sur la commune de Joinville-le-Pont. Grâce à cela, une partie de l'eau de la Marne court-circuite le méandre de la rivière autour de la commune de Saint-Maur-des-Fossés et ressort à Joinville afin d'éviter des inondations. « Son effet est d'autant plus important que la crue est importante, explique Eve Karleskind, la directrice des services de l'environnement et de l'assainissement du département. Là, on gagne deux, trois centimètres. » En 1955, cet ouvrage avait permis de baisser de 50 cm le niveau de l'eau à Joinville-le-Pont. A titre de comparaison, en cas de crue exceptionnelle comme celle de 1910, 12 000 logements seraient inondés.

Ce déclenchement automatique, dès le passage d'une certaine côte, nécessite l'arrêt complet de la navigation fluviale dans le canal sous le tunnel, les écluses étant ouvertes. La vanne est ensuite plus ou moins remontée en fonction du débit. « Cela permet de le limiter car cela peut éroder le tunnel », précise Eve Karleskind.

Une dérivation qui date des années 1930

Cela entraîne la baisse du niveau de l'eau dans la boucle de la Marne, autour de Saint-Maur, et aussi en amont. Mécaniquement, la pression baisse sur les digues et autres ouvrages, comme les murettes, qui protègent les riverains des crues.

Cette dérivation installée après les crues de 1910 et de 1924, avec l'élargissement du canal construit sous Napoléon, fait partie des premiers ouvrages mis en place pour lutter contre les crues.



Joinville-le-Pont, hier après-midi. Avec 6,8 m de hauteur, 12 de large et un poids de 45 t, l'ouvrage est hors norme.

Construite dans les années 1930, cette vanne a fonctionné jusqu'en 2000 avant d'être inutilisable faute d'un entretien régulier de l'Etat.

Cette vanne clapet, un ouvrage hors-norme, mesure 6,8 m de hauteur pour 12 de large et pèse 45 t. Son installation a nécessité l'arrêt de la navigation durant cinq

semaines à l'automne 2017, suivi par plusieurs mois de tests et de réglages. Elle n'avait pas pu être utilisée lors des inondations du début de l'année 2018.

Au total, les travaux ont coûté 3,6 millions d'euros, financés à 25 % par le département, le port autonome de Paris, la métropole du Grand

Paris à hauteur de 250 000 euros et les 15 communes concernées par la baisse des eaux, comme Saint-Maur, Champigny-sur-Marne, Bonneuil-sur-Marne...

Sur le terrain, plus de soixante agents du département

« C'est le premier investissement lié à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations de la métropole Grand Paris (Gemapi), rappelle Sylvain Berrios, le maire (LR) de Saint-Maur et vice-président délégué à la Gemapi de la métropole du Grand Paris. C'est un ouvrage fondamental. » Le conseil départemental assure l'entretien et les tests réguliers même si Voies navigables de France (VNF) demeure l'exploitant opérationnel.

Au-delà de cet ouvrage, plus d'une soixantaine d'agents du département arpente le terrain et surveille les 105 km de digues. « 21 des

26 stations autonomes anti-crues ont été activées et 350 des 400 pompes électromécaniques fonctionnent. Elles permettent pour éviter les reflux, parfois loin de la rivière, comme des résurgences d'eau dans des parkings souterrains, précise le conseil départemental. À ce stade, nous sommes sur une crue hivernale classique. »

A la station de Créteil, le 31 janvier, la rivière atteignait une hauteur de 2,05 m, 2,59 m samedi et 2,77 ce dimanche à 14 h 50. Une croissance constante pas encore alarmante puisque, à titre d'exemple, lors des importantes inondations de 2018, le niveau était à 4,02 m.

« Cela peut évoluer rapidement. Tout va dépendre de la météo de cette semaine », tempère Sylvain Berrios qui suit quotidiennement des évolutions de la météo, du débit des rivières... En attendant, une légère décrue est attendue pour aujourd'hui.

Le Parisien
CRÉER DU LIEN

LES VACANCES DE DEMAIN ?

PARTAGEONS NOS INSPIRATIONS.

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE APPLICATION LE PARISIEN

LE PARISIEN YANN FOREIX